

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2009

Absents : Louis ETY, Marie-Hélène BRIAT

Le conseil municipal s'est réuni en urgence pour délibérer sur 3 problèmes financiers :

- 1 – Souscription d'un emprunt voirie 2009. Le conseil approuve le choix présenté d'un emprunt de 100 000 € à 4.17 % remboursable par trimestrialité à partir de janvier 2010 à la Caisse d'Epargne sur une durée de 15 ans et donne tous pouvoirs au maire pour signer le contrat.
- 2 – Aménagement de la traversée du Pavé tranche 2 en octobre novembre 2009. Espace à proximité de la mairie et de la salle des fêtes – bordure sud de la place des Marcilly de France. Le conseil a approuvé les montants du marché passé avec les entreprises Eiffage (espaces verts et maçonnerie) et Chatre (métallerie). Il autorise le maire à signer ce marché.
- 3 – Aménagement de la traversée du Pavé VC n° 6 bis en 2010. Le conseil approuve l'avenant confiant à l'Atelier POLLEN la poursuite de la maîtrise d'œuvre et donne pouvoir au maire pour signer le contrat.